

CIRCUIT DES ECOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES - COMMUNE DE PEYPIN

LA BONNE ATTITUDE



ALLER

	1	2
La Rouvière	07:54
Le Reggage	07:58
Les Pégoulières	08:14
Le Château	08:16
Le Revers du Jas	08:18
Les Hermites	08:18
Le Revers du Jas	08:20
Plein Sud	08:20
Le Château	08:21
Les Pégoulières	08:22
Le Vieux Peypin	07:54
Les Matelots	07:58
Les Pins	08:00
Les Matelots Bas	08:02
Le Vert Clos	08:11
Halte Routière Peypin	08:25	08:15
Jas de Valèze	08:28
Les Bastides Provençales	08:23
Les Marquis	08:24
Les Termes	08:29	08:25
Lotissement Doria	08:33
Ecole Maternelle Auberge Neuve	08:33	08:41
Ecole Primaire Auberge Neuve	08:33	08:42

RETOUR

	1	2
Halte Routière de Peypin	16:43	16:50
Les Pégoulières	16:47
Le Château	16:49
Le Revers du Jas	16:50
Les Hermites	16:51
La Rouvière	16:56
Le Reggage	17:00
Ecole Maternelle Auberge Neuve	17:15
Ecole Primaire Auberge Neuve	17:15
Les Termes	17:22
Les Bastides Provençales	17:27
Les Marquis	17:30
Les Pégoulières	17:37
Le Château	17:38
Le Revers du Jas	17:40
Les Hermites	17:40
Le Revers du Jas	16:52	17:42
Plein Sud	16:53	17:42
Le Château	16:53	17:43
Les Pégoulières	16:55	17:44
Le Vieux Peypin	16:59
Les Matelots	17:02
Les Pins	17:04
Les Matelots Bas	17:05
Le Vert Clos	17:13
Ecole Primaire Auberge Neuve	17:23
Lotissement Doria	17:33

Je me présente à l'arrêt **3 minutes avant l'heure** de passage indiqué. Je vérifie la lettre et le numéro de la ligne et sa destination.



Je fais signe de la main au conducteur pour lui signaler de s'arrêter à l'arrêt. Je ne me précipite pas à l'arrivée du bus !

J'attends l'arrêt complet du véhicule, et je monte toujours par les portes situées à l'avant.



Dans le bus, je regagne rapidement une place et j'attache ma ceinture de sécurité dans les véhicules qui en sont équipés. Attention, en cas de contrôle des forces de l'ordre, vous pouvez être verbalisé pour le non-port de la ceinture. Je ne laisse pas mon sac ou mon cartable dans le passage.

Une fois sorti, j'attends que le bus soit parti pour traverser afin d'avoir une bonne visibilité.



Pour des raisons de sécurité, aucune dépose ou prise en charge ne sera effectuée en dehors des arrêts affichés dans les grilles ci-dessus.

+infos : service inscription en mairie 04 42 82 55 67